Vous êtes ici : Accueil > Article : Patrick Le Brun, le président du SGV...

Patrick Le Brun, le président du SGV destitué

Envoyer

EPERNAY (Marne). Ils l'avaient promis, ils l'ont fait. Les membres du conseil d'administration ont voté l'éviction de leur président hier soir, sans donner de raison officielle. Pas sûr en revanche que ce soit le dernier acte.

Il y a des événements auxquels on préfère ne pas assister. Alors Patrick Le Brun a simplement tourné le dos, hier, au conseil d'administration qui avait pour seul objet de l'évincer de son poste de président. Un vote sans appel puisque sur les 42 membres du CA présents, 33 ont voté pour la destitution, 3 ont voté contre, 2 ont apporté un vote nul, 3 se sont abstenus, et un vigneron a refusé de prendre part à cette démonstration de force et de cautionner la méthode.

Saluons donc l'efficacité du lobbying mené ces dernières semaines dans ce sens, et ces derniers jours en particulier, puisque les soutiens à Patrick Le Brun ont fondu comme neige au soleil. On ignore encore la cause de cet effet dominos puisque les administrateurs refusent même de donner, ne serait-ce qu'une version officielle, à ce geste (lire encadré).

Un mutisme bien commode sous couvert d'un anonymat encore plus pratique, mais qui n'empêche pas les vignerons d'afficher

leur scepticisme. Et on le serait à moins. Au moins une trentaine de sections locales des trois départements du champagne ont déjà demandé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. Ce qui est suffisant pour que cet événement soit organisé. Rappelons par ailleurs que ce sont les sections locales qui élisent des représentants qui, à leur tour, élisent les membres du conseil d'administration.

« Pour ma part, c'est tout ce que je demande, a juste commenté Patrick Le Brun hier soir. Je veux expliquer tout ce qui a été fait au syndicat ces cinq dernières années, et je veux pouvoir expliquer la situation devant les vignerons, puisque le syndicat est à leur service. » Mais quand l'un dit blanc, les autres disent noir. Alors plutôt qu'une assemblée générale, d'autres membres du CA préféreraient, eux, des assemblées régionales. Pourquoi ?

Revenons maintenant à Rolland Chaillon puisque le cas de l'ancien directeur général mis en examen cet été a été évoqué. Une majorité d'administrateurs avait refusé que l'avocat du SGV puisse expliquer le dossier devant le conseil mercredi, alors même que ces éclaircissements avaient été réclamés. Ou plutôt, a voulu préciser un administrateur anonyme, « nous avons voulu différer cette intervention à plus tard ». Il y avait plus urgent à faire. Et notamment organiser un vote pour savoir si oui ou non l'avocat pouvait s'exprimer sur le sujet..

Affaire(s) à suivre

Pascal L'Hoste, le président pour la Marne, a pourtant tenu à revenir sur le sujet hier, promettant au conseil qu'il ne voulait pas retirer la plainte du SGV à l'encontre de Rolland Chaillon afin que la justice fasse son travail. Un discours qu'il avait déjà tenu à l'union il y a quelques semaines, tout en doutant du bien fondé de cette plainte. Tout comme Jean-Mary Tarlant d'ailleurs, qui s'était aussi inquiété pour la réputation de l'ancien président et actuel conseiller régional Philippe

Feneuil. Et c'est ce même administrateur - ancien trésorier à l'époque du duo Chaillon-Feneuil - qui a demandé hier que soit mise en place une commission pour travailler sur le dossier Chaillon. On notera aussi la candidature spontanée à ce poste d'un administrateur très proche d'un de ces deux hommes.

Alors où en est-on aujourd'hui? Pour l'heure, il semblerait que le fauteuil de la présidence soit laissé vacant. Attendons donc de voir si les vignerons seront entendus dans leur demande d'une assemblée générale. Attendons aussi de voir si cette procédure est vraiment réglementaire. Mais peut-être cela faisait-il partie des guestions qu'un trio d'administrateurs est allé posé hier à un représentant de l'Etat dans la région. Représentant qui aurait eu quelques mots peu amènes à l'égard de la presse à cette occasion. Dommage que ces mots aient été répétés devant toute l'assemblée.

Julienne GUIHARD-AUGENDRE

Anonyme mais pas anodin

Il y a des coups de téléphone étranges, mais qui en disent long. Ainsi cet administrateur du SGV qui a contacté l'union hier. Appelons-le X, puisque l'homme en question n'a pas voulu donner son nom. C'est la règle apparemment chez tous ces administrateurs dont l'objectif principal ces derniers temps était de destituer Patrick Le Brun. Mais X a tout de même voulu manifester son insatisfaction. Ils ne sont pas contents, ces administrateurs, de voir leurs bisbilles « étalées dans la presse ». Pas contents non plus de lire cette « dérisoire » affaire Chaillon rappelée jour après jour dans les colonnes de l'union. Et encore moins contents de voir que le journal se permet non seulement de livrer ces informations, mais en plus de souligner l'incongruité de certaines manœuvres nauséabondes. Ce n'est pas ce que X attend de son journal qu'il voudrait bien plus sage, voire docile. Tant pis.

Mais que voulait-il au juste, ce monsieur X, à part nous suggérer une nouvelle ligne éditoriale ? Tout d'abord rappeler que le conseil d'administration allait effectivement « destituer le président », chose que, d'après lui, le conseil est parfaitement « en droit de faire même sans donner aucune explication ». Mais ils ne le font pas sans raison, a-t-il toutefois insisté. Quelles sont elles alors ? « Je ne souhaite pas en parler », a-t-il simplement répondu à plusieurs reprises, affirmant tout de même que tout ceci n'aurait aucun lien avec l'affaire Chaillon. « Nous avons des désaccords avec Patrick Le Brun sur certains dossiers », a-t-il simplement ajouté. Nous ne saurons donc pas quels sont ces dossiers — anonymes eux aussi donc — qui auraient provoqué l'ire du conseil d'administration au point de jeter dehors un président qu'il a réélu cet été. Tant pis là

aussi. J.G.-A.

viticulture

Haut de page

Auteur: Julienne GUIHARD-AUGENDRE

Article paru le : 1 décembre 2009

Imprimer cet article

> Articles sur le même thème > Articles sur la même localité

Les commentaires (4 commentaires)

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

lentarteur le 1 décembre 2009 à 16h30

Je rigole, quand j'entends parler de transparence dans la gouvernance des entreprises et associations. C'est clair comme du jus de boudin. Par ces temps de vaches maigres, de quoi inquiéter la profession. Attendons l'assemblée générale, mais on risque fort de voir la montagne accoucher d'une souris.

DMcL le 1 décembre 2009 à 16h14

Pardon Julienne (vous permettez que je vous appelle par votre prénom ?) je n'avais pas lu l'histoire du coup de fil anonyme !! Votre interlocuteur mérite un podium olympique ! Ils osent tout vous dis-je !! L'hypocrisie est, dit-on, l'hommage que le vice rend à la vertu!! Si j'étais journaliste, je vous envierais un peu : la vindicte apprêtée du représentant de l'État et les foudres imbéciles d'un courageux administrateur, on vous gâte !! La ligne du parti vous dis-je ! Votre caisse de résonance dérange, c'est bon signe, demain, on vous appellera pour vous dire que l'œuvre du Conseil du Syndicat est globalement positive, et là vous saurez ! Si toutefois vous ne savez pas déjà !! Continuez Julienne, le vignoble a plus besoin de votre sollicitude et de vos

2 sur 3 01/12/2009 22:43

Réagir



Agrandir la photo